

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2020/032

SEANCE DU 09 JUILLET 2020

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	29

Date de la Convocation

03.07.2020

Date d'Affichage

16.07.2020

Objet de la Délibération

Affectation des résultats de
l'exercice 2019 – Budget Principal

L' an deux mille vingt, le neuf juillet, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la maison des loisirs, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, GARCIA, SUC, DAGUES-BIE, PADRA, AITA, PEGUES, MEYER, GOMES, RECH, MARC, EVEN, DASSENOY, MAZAUDIER, PANAVILLE, LEROUX, DEGEILH, DOLAGBENU, VITRICE, MONFRAIX, CHONG KEE, SANDOVAL.

Absents :

Mme FIERLEJ procuration à M. JUMEL,
M. LOUBEAU procuration à Mme TRIAES,
Mme RANCHET procuration à Mme GARCIA,
M. ABELLA procuration à Mme VITRICE

Secrétaire : Mme Triaes

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les résultats de l'exercice 2019, soit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RESULTAT DE CLOTURE	1 511 663,51 €	- 204 374,34 €

Il propose d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

810 000,00 € à l'article 1068 (Réserves) du B.P. 2020,
701 663,51 € à l'article 002 (Excédent reporté) du B.P. 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents (22 Pour-07 abstentions : A.DEGEILH, L.DOLAGBENU, F.VITRICE, T.MONFRAIX, P.CHONG KEE, M.ABELLA, P.SANDOVAL) décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 suivant le détail ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
M. le Maire,
Christophe Tountevich

